

## Modalités pédagogiques

Pour répondre aux besoins de chacun, la formation propose :

- des séances communes à tous les stagiaires quel que soit leur milieu professionnel
- des séances spécifiques selon que les stagiaires travaillent dans le secteur privé ou le secteur public.
- des séances alternant apports théoriques dispensés par des universitaires et par des professionnels handicap du secteur privé et du secteur public, études de cas, e-learning, visites de terrain et rencontres avec des professionnels, conduites de projets, suivis personnalisés, colloques, évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles.

## Modalités d'évaluation

- Présentation d'un dossier de conduite de projet élaboré en binôme ou en trinôme (coefficient 1)
- Rédaction d'un mémoire (30 à 40 pages, coefficient 2) et soutenance du mémoire (coefficient 1)

## Inscription au DIU

- Lettre de candidature + CV à Karine Gros
- Entretien

### Les + de la formation

- 2 à 3 jours de présentiel / mois
- une formation modularisée (possibilité de suivre la totalité des modules ou seulement une partie)
- une formation adaptée au rythme de chacun (en 1, 2 ou 3 ans)
- une formation assurée par des universitaires et des professionnels handicap du secteur privé et du secteur public (chargés de mission handicap, professionnels de santé, professionnels de l'insertion et du maintien dans l'emploi, MDPH, FIPHP, AGEFIPH, etc.)
- la possibilité d'obtenir des équivalences de modules
- l'obtention d'une reconnaissance professionnelle par l'acquisition d'un diplôme interuniversitaire dans le domaine du handicap en vue d'évoluer professionnellement



## CONTACTS

**Responsable pédagogique**  
Karine Gros  
[karine.gros@u-pec.fr](mailto:karine.gros@u-pec.fr)

**Administratif**  
Romain Héon  
0800 741 212  
[romain.heon@u-pec.fr](mailto:romain.heon@u-pec.fr)

© UPEC, Nicolas Darphin

En savoir plus  
<http://espe.u-pec.fr>

2014-2015

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)  
**RÉFÉRENT(E)-HANDICAP**  
SECTEUR PRIVÉ, SECTEUR PUBLIC



Devenir  
**Référent(e)  
Handicap**

# DIU Référent(e)-handicap - Secteur privé, secteur public

**Durée :** DIU : 100 heures (2 à 3 jours/mois), de janvier à juin  
Module : de 14h à 21h

**Modalités d'inscription :** formation initiale *ou* continue

**Modalités de formation :** présentiel

**Niveau de recrutement :** Bac + 3 ou équivalent

Ou Validation d'Acquis Professionnels (expérience ou mission en rapport avec le handicap ou la diversité)

**Lieux de formation :** UPEC, Créteil (94)

**Tarifs :** DIU : 2 254€ / Module : 750€

## Présentation

Le DIU « Référent(e)-handicap, secteur privé, secteur public » répond à un besoin et à une demande de formation exprimés par les entreprises, universités, instituts, organisations, associations etc. Effectivement, malgré l'impulsion de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, de la loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 et de ses décrets d'application du 30 janvier 2012, des difficultés subsistent :

- en matière d'accueil, d'accompagnement, d'emploi ou de maintien en emploi des personnes handicapées.
- en matière d'accueil, d'accompagnement, de formation des élèves /étudiants /personnels handicapés dans les établissements scolaires ou universitaires.
- en matière d'accueil d'une clientèle handicapée.

## Objectifs

**Conçu et dispensé par des universitaires et par des professionnels spécialistes du handicap**, ce DIU a pour objectif de favoriser dans le secteur privé et le secteur public :

- la mise en œuvre, l'accompagnement et l'encadrement d'une politique de gestion du handicap (enjeux, difficultés, aides, analyses des besoins des personnes en situation de handicap, réponses aux besoins) ;
- l'insertion universitaire des étudiants en situation de handicap : accueil, accompagnement, poursuite d'études, formation, projet professionnel ;
- l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : accueil, accompagnement, maintien en emploi, formation, réorientation professionnelle, évolution de carrière ;
- l'accueil et l'accompagnement d'une clientèle en situation de handicap.

## Publics concernés

**Le DIU s'adresse aux :**

- Salariés du secteur privé
- Salariés du secteur public ou para-public (universités, collectivités, centres de formation, associations...)
- Responsables ressources humaines
- Référent(e)s - handicap
- Chargé(e)s de mission handicap
- Chargé(e)s d'accueil ou d'accompagnement
- Correspondant(e)s-handicap
- Référent(e)s RSO/ RSE/diversité
- Responsables insertion professionnelle
- Directeurs d'entreprise
- Managers
- Travailleurs sociaux
- Gestionnaires d'établissement du second degré
- Étudiants, demandeurs d'emploi intéressés par une formation sur la politique de gestion du handicap
- Personnes motivées par le sujet (personnes handicapées, aidants familiaux).

## Compétences développées

- **Acquérir des outils et des techniques** en vue de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées (étudiants, personnels, clientèle) et répondre à leurs besoins.
- **Acquérir, compléter ou développer les connaissances, les compétences et l'expertise** nécessaires pour **structurer, coordonner, mettre en œuvre, accompagner** la politique handicap d'une organisation.
- **Acquérir ou accroître des compétences** pour développer et gérer le bon fonctionnement des équipes et des environnements intégrant des personnes handicapées et pour coacher les organisations en vue d'une cohésion.



## Contenus

### Module n°1 - Cadre conceptuel et législatif

**Durée :** 3 jours (19-20-21 janvier).

**Contenus :**

- Contexte législatif général et réglementaire
- Cadre législatif et rôle du référent(e)-handicap
- Rencontre avec les acteurs et mise en place d'une équipe plurielle en vue de l'accueil et de l'accompagnement de la personne en situation de handicap
- Questionner le handicap et l'éthique du référent-handicap
- Développer des capacités d'expertise
- Suivi personnalisé : Projet personnel de formation

### Module n°2 - Démarches d'insertion et d'accompagnement de la personne : des représentations aux outils

**Durée :** 2 jours + ½ journée en e-learning « méthodologie du mémoire et analyses de pratiques » (2 et 3 février).

**Contenus :**

- Démarches d'insertion
- Partenaires santé et politique d'insertion : Expertise de professionnels de santé et maintien dans l'emploi (secteur privé) / Expertise de professionnels de santé et maintien dans l'emploi ou poursuite d'études (secteur public)
- Exemple d'une politique d'insertion dans un milieu ordinaire (entreprise privée ou publique ordinaire)
- Exemple d'une politique d'insertion dans une structure éducative et spécialisée

### Module n°3 - Politiques globales d'insertion : vers une société inclusive

**Durée :** 2 jours + ½ journée en e-learning « méthodologie du mémoire et analyses de pratiques » (30-31 mars).

**Contenus :**

- Politiques de gestion du handicap (entreprise privée, organisme public et université)
- Politiques d'insertion : secteur public/secteur privé
- Colloque organisé par Karine Gros et Hélène Hernandez : « L'accessibilité : un enjeu sociétal »
- Suivi personnalisé

### Module n°4 - Référent(e)-handicap : fonction(s) et savoir-faire

**Durée :** 2 jours + ½ journée en e-learning « méthodologie du mémoire et analyses de pratiques » (9-10 avril).

**Contenus :**

- Missions et fonctions du référent-handicap
- Expertise et expérience
- Groupes de travail : développer une expertise par une analyse de cas et par une conduite de projet
- Suivi personnalisé

### Module n°5 : Adapter pour insérer

**Durée :** 3 jours (18-19-20 mai).

**Contenus :**

- Analyse, adaptation, réadaptation, secteur protégé
- L'animal au service du handicap
- Handicap et technologies : Inclusion ou exclusion ?
- Suivi personnalisé

### Module n°6 : Évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles

**Durée :** 2 jours (22-23 juin).

**Contenus :**

- Évaluation du niveau d'expertise : conduite de projets
- Soutenance du mémoire professionnel